

Attestation d'habilitation cléA

Socle de connaissances et de compétences professionnelles défini à l'article D.6113-30 du code du Travail

Nom de l'organisme : IRIS

Siren : 449941087

est habilité du 23/6/2020 au 23/6/2023

pour mettre en œuvre, dans le respect du règlement d'habilitation de Certif'Pro,
les évaluations préalable et finale, de la certification enregistrée au répertoire spécifique
de France Compétences : Socle de Compétences Clés : CléA.

Philippe DEBRUYNE, président



Max ROCHE, vice-président

